Madame, Monsieur, Nous avons pris connaissance de la consultation publique relative au déploiement des systèmes intelligents de mesure en région bruxelloise et des documents faisant l’objet de la consultation.

La lecture de ces documents nous incite à vous demander de tenir compte des remarques et demandes suivantes dans la version finale de votre avis.

**Principalement**

1)Nous demandons que le **libre choix** soit offert à l’utilisateur d’opter pour un compteur qui ne l’expose pas à un surcroît de pollution électromagnétique, tout en lui laissant le choix d’accéder aux fonctionnalités d’un compteur communicant s’il le souhaite. Ce choix **doit être garanti** à tout moment (notamment en cas de déménagement) et à un moindre surcoût. La procédure proposée à l’utilisateur pour exprimer son choix doit être simple.

**Subsidiairement**

2) Nous plaidons pour un recours systématique aux communications par réseaux filaires (non CPL) à chaque nœud du transit/exploitation des données (compteurs, afficheurs déportés, concentrateurs, GRD), partout où cela est techniquement possible.

3) Nous demandons l’application du principe ALARA (As Low As Reasonably Achievable). Concrètement, il s’agit notamment de :

• supprimer ces émissions quand elles ne sont pas strictement nécessaires,

• dans les configurations où de telles émissions sont incontournables pour la transmission des données, minimiser leur taux de répétition et leur intensité (en valeurs moyennes ET en valeurs crêtes) dès le stade de la conception du matériel,

Nous pensons qu’il est indispensable d’accorder une attention toute particulière à ces questions dès le stade de la conception du matériel et la sélection des modes de communication.

Nous espérons donc de votre part un avis final qui soit à la hauteur des multiples enjeux, et en particulier de l’enjeu sanitaire et **de respect de la vie privée** qui concerne au plus près toute la population bruxelloise.

Bien cordialement,